



CONFÉRENCE SEN@ER

4<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA CONFÉRENCE « SILVER ECONOMY »

« Le vieillissement, moteur du développement régional »

Limoges

ENSIL

*Le 28 janvier 2010*

## OUVERTURE OFFICIELLE

Frédéric SERRIÈRE, spécialiste des questions économiques du vieillissement démographique, ouvre la conférence « Silver Economy », accueillie pour cette quatrième édition par la Région Limousin – après l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne. Avec le réchauffement climatique et la mondialisation, le vieillissement fait partie des trois enjeux majeurs que devront affronter les sociétés dans les 20 à 50 prochaines années. Le [Sen@er](#), réseau de régions européennes, a été créé pour répondre à ce défi du vieillissement démographique, qui doit être considéré comme une opportunité de croissance et de renouveau des relations intergénérationnelles.

Après avoir rappelé le programme de la journée, Frédéric SERRIÈRE présente l'espace de rencontre Networking, où se dérouleront trois présentations :

- le système « Sensilia », un *social center*, ordinateur simple pour les personnes âgées ;
- le CDES (Centre de Droit et d'Économie du Sport) qui expose une étude sur le sport et les seniors ;
- l'espace entreprise Network, le réseau européen le plus important d'appui aux entreprises pour accompagner les PME dans les démarches permettant l'accès à l'innovation.

Les participants sont en outre vivement invités à tester en ce même lieu un simulateur d'âge.

Enfin, Frédéric SERRIÈRE introduit les deux premiers orateurs de la séance plénière, qui vont aborder la problématique des territoires face au vieillissement :

- Jean-Paul DENANOT, Président de la Région Limousin ;
- Françoise CASTEX, députée européenne.

## SÉANCE PLÉNIÈRE

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET VIEILLISSEMENT

## INTRODUCTION

### Les territoires face au vieillissement

Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil régional des Pays de la Loire, évoque le vieillissement général et inexorable de la population française, qui entre dans la phase des « Trente vieillissantes ». Tout en démentant la pertinence de la catégorie de « personnes âgées » en raison de l'hétérogénéité de cette dernière, il souligne qu'une société plus âgée a des besoins spécifiques. Ainsi, le vieillissement est une opportunité pour la croissance économique.

Trois éléments doivent guider la réflexion sur le vieillissement :

- Les préoccupations et les besoins des personnes âgées sont moins portés que celles d'autres catégories de la population ;
- La prévention est moins coûteuse que le traitement de l'âge ;
- Pour le respect de la dignité des personnes, il faut chercher à maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à leur domicile et dans un état autonome.

Le Limousin étant l'une des régions les plus vieilles d'Europe, M. DENANOT s'inquiète du danger de désertification que court sa région, de son abandon par les pouvoirs publics, du délabrement de son tissu économique et du départ de salariés qualifiés de certaines zones d'activité. Pour pallier ces risques majeurs, la région Limousin a eu une réaction très précoce :

- inversion de la tendance à la baisse démographique de sa population grâce à une politique d'accueil ambitieuse ;
- pérennisation des entreprises dont les dirigeants vont bientôt partir à la retraite par le biais d'une politique de transfert de savoir-faire des entreprises artisanales.

Compte tenu de sa forte tendance au vieillissement, la Région Limousin a adhéré au réseau [Sen@er](#) en 2007 pour dynamiser son approche du phénomène.

La Région, en tant qu'échelon territorial, est habilitée à intervenir à deux niveaux :

➤ au niveau du développement économique, dont l'objectif principal est de maintenir les personnes âgées à leur domicile :

- dans l'économie résidentielle :
  - création de nouveaux dispositifs d'accompagnement des personnes âgées (aides à domicile) ;
  - développement d'un système de formation territorialisé ;
- dans l'industrie de la domotique : création de nouveaux produits et services directement liés aux besoins des populations vieillissantes grâce à des investissements ciblés en Recherche & Développement. Un accent particulier a été mis sur le projet de « maisons intelligentes ». Patients, aidants et soignants collaborent à tous les stades du processus d'innovation. Ce travail s'effectue au sein :

- d'Odyssée 2023, pôle d'excellence dans le domaine de la domotique situé à Guéret ;
- du Living Lab limousin, Autonom'IS ;
- des dispositifs télé-assistance de Naves en Corrèze et Présence Verte dans les autres départements.

➤ au niveau de l'aménagement du territoire, dont l'enjeu est de maintenir les personnes âgées sur le territoire :

- mise en place d'une couverture santé de proximité, facilitation de l'installation ou du maintien de professionnels de la santé ;
- maintien de services publics et marchands sur ces territoires ;
- rénovation de l'habitat.

L'approche de la Région Limousin consiste à :

- développer l'accompagnement des parcours résidentiels ;
- créer des services communs ;
- favoriser les relations intergénérationnelles.

Enfin, Jean-Paul DENANOT livre deux pistes de réflexion :

- Les générations qui seront vieilles en 2030 maîtriseront globalement les nouvelles technologies, aspect qui doit s'imposer dans la conception même des maisons intelligentes ;
- Les innovations technologiques et d'usage dans l'habitat, la mobilité et la santé doivent permettre de diminuer les coûts et de créer les produits adaptés à une génération qui aura une vingtaine d'années de plus. Il s'agit d'articuler ces trois champs d'intervention dans une logique de développement social et d'économie locale.

Françoise CASTEX, rapporteur chargée de la question du défi démographique entre 2008 et 2010 au Parlement européen, souligne que l'Union européenne s'est activement emparée de ce sujet depuis une dizaine d'années. Elle apprécie l'angle positif avec lequel le [Sen@er](#) aborde la problématique du vieillissement, trop souvent envisagée de manière catastrophiste.

Elle insiste, en guise de préalable, sur le fait qu'il ne faut pas transformer en fatalité une des très bonnes nouvelles du XXI<sup>ème</sup> siècle : vivre plus longtemps et en bonne santé constitue une chance et un progrès pour l'humanité. Le bouleversement démographique actuel est la conséquence de deux grandes conquêtes du XX<sup>ème</sup> siècle :

- les progrès de la science, de la médecine et de la santé ;
- la diminution de la natalité. Si cette dernière s'avère dommageable pour la pyramide des âges, elle est le fruit de l'émancipation et de l'éducation des femmes, ainsi que de la maîtrise de leur fécondité.

Néanmoins, les chiffres actuels de la démographie et les projections à 20 ou 30 ans pointent un déficit de natalité et un fort risque de déséquilibre démographique entre actifs et non actifs.

Françoise CASTEX tient à faire deux remarques à ce sujet :

- Ces projections sont des prévisions faites sur la base des données actuelles : elles ne sauraient augurer totalement de ce qui va se passer et de la situation en 2060. L'action politique a un rôle important à jouer dans la natalité, en garantissant une sécurisation sociale induisant la

confiance des populations en l'avenir, confiance qui seule autorise les individus à envisager d'avoir des enfants ;

- Le risque que représente le bouleversement démographique n'est pas tant un vieillissement de la population que le risque de mal vieillir, c'est-à-dire seul ou pauvre.

Le risque d'aggravation des inégalités en matière de vieillissement se déploie à trois niveaux : entre pauvres et riches, entre États membres dans l'Union européenne et entre régions. Pour les combattre, deux facteurs importants sont à prendre en compte : le degré d'activité économique et de production de richesses, propres aux sociétés jeunes, actives et citadines, ainsi que le degré de consommation de services, propres aux régions rurales et aux gens âgés.

Pour faire face à ces déséquilibres, le maître mot qui doit guider l'action dans le domaine du vieillissement est celui de solidarité : il faut organiser une solidarité entre générations, entre régions et entre États membres.

## Territoires et fait démographique

Frédéric SERRIÈRE introduit les intervenants suivants : Henry COLOMBANI, Président du Comité « personnes âgées » de la Fondation de France, Jean-François NYS, économiste à l'Université de Limoges, et Maria-José CASTRO NIETO, du ministère de l'Égalité et du Bien-être social de l'Andalousie.

Henry COLOMBANI présente la Fondation de France, reconnue d'utilité publique, au nom de laquelle il intervient, ce qui donne un statut particulier à sa parole : il s'exprime au nom de la philanthropie et de la société civile, et non au nom du secteur public ou marchand. La Fondation de France soutient des projets dans des secteurs mal, voire non couverts dans la recherche, la connaissance, la santé, le social et la culture.

L'action de la Fondation de France en direction des personnes âgées permet à M. COLOMBANI de partager quelques éléments de réflexion à partir des pratiques mises en œuvre dans deux programmes :

- « Vivre dans son quartier, dans son village : des aménagements à inventer ensemble » : le principe fondateur de ce projet a consisté à partir de l'expérience, du vécu, des demandes et des attentes des individus concernés et non pas à commencer à apporter des réponses à un problème qui n'a même pas été posé ;
- « Droit au choix, droit au risque » : la crainte de la grande dépendance et de ses conséquences se traduit par de légitimes dispositions de sécurité dans tous les domaines. Ce faisant, apparaît le risque de ne plus considérer la personne comme en capacité d'être un citoyen qui, quel que soit son état de santé physique et mentale, doit être respecté et consulté sur ses choix. Dans cette perspective, la multiplication des relations intergénérationnelles est d'une importance capitale.

Dans la prise en compte du vieillissement, deux points très importants sont à considérer :

- Il est nécessaire de croiser la notion et la représentation des trajectoires des personnes avec les ressources qui constituent les territoires de développement, selon une logique de critères. La vieillesse est en effet un processus pluridimensionnel : personnel, mais également social. C'est pourquoi il s'agit d'inventer des territoires cohérents, selon un diagnostic territorial qui soit pleinement transversal et qui prenne en compte toutes les dimensions de ce processus ;
- Il est crucial que les personnes âgées soient impliquées et que l'on reconnaisse leur capacité à être des acteurs des dynamiques territoriales et que l'on respecte leur droit au choix.

Enfin, Henry COLOMBANI termine sur une note d'espoir, en évoquant le fait que plus de la moitié des personnes de plus de 90 ans sont autonomes, chiffre qui peut être amélioré grâce à la prévention et à la recherche.

La réflexion de Jean-François NYS part du rapport de Michel Godet et Marc Mouly sur le vieillissement et les territoires à l'horizon 2030. Les auteurs échafaudent trois scénarios : rose (optimiste), gris (continuité de la situation présente) et noir (pessimiste). Aujourd'hui, le scénario gris se confirme.

La situation actuelle se caractérise par les éléments suivants :

- mobilité : le taux de motorisation des seniors est élevé et devrait croître. Les déplacements des 60-75 ans sont principalement orientés vers les achats et les loisirs, et à une moindre échelle vers les démarches de santé. M. NYS propose de réfléchir à une multimodalité des transports à l'échelle d'un bassin de vie (train, bus, taxi) ;
- habitat : est observé le désir de vieillir chez soi, ce qui suppose une adaptation des logements. Un diagnostic des logements des 60-65 ans permettrait d'anticiper les aménagements à réaliser pour éviter les problèmes qui se présenteront inévitablement à l'âge de la dépendance. Par ailleurs, les enfants partant avec le temps, de grandes maisons sont habitées par des personnes seules. Il faudrait imaginer des systèmes de cohabitation intergénérationnelle.
- consommation : les seniors ont un souci de l'apparence et du bien-être. Ils veulent participer à la vie de la cité et avoir des activités physiques. Équipements et transports adéquats sont donc nécessaires.

Jean-François NYS insiste ensuite sur la nécessité de favoriser l'installation des professionnels de la santé dans les zones rurales. Cela implique des territoires actifs économiquement et où il est facile de se déplacer.

Pour conclure, il met en avant son souhait de voir toutes les régions se doter de véritables instituts régionaux du vieillissement, comme en Franche-Comté, seul moyen d'élaborer les politiques et les actions à mener en la matière.

Maria-José CASTRO NIETO présente les projets et actions menés dans le domaine du vieillissement actif en Andalousie. Les projections prévoient une grande hétérogénéité dans la population des personnes âgées. Le gouvernement andalou travaille ainsi dans deux directions, en fonction du public : d'une part en direction des personnes dépendantes ; d'autre part en direction du vieillissement actif.

En effet, l'Andalousie assiste actuellement à l'émergence d'une nouvelle catégorie de personnes âgées qui se caractérisent par un niveau d'éducation plus élevé, qui consomment davantage, sont plus actives socialement et politiquement, en meilleure santé et dotées d'un patrimoine supérieur. Ces seniors ont des besoins spécifiques. Leur prise en compte exige de mettre en place une politique de vieillissement actif. Cette population doit être considérée comme une opportunité pour la société tout entière. Il ne s'agit pas de solidarité envers les personnes âgées, mais de droits de ces citoyens à part entière. Leur dignité est garantie par une nouvelle loi.

Un Livre blanc du vieillissement actif est en cours d'élaboration. Les principes qui ont régi la rédaction sont :

- l'innovation, qui tente de briser les stéréotypes liés à la vieillesse ;
- la transversalité participative où experts et citoyens s'associent pour livrer une vision globale et adaptée du vieillissement ;
- la souplesse et l'adaptabilité de l'outil qui doit épouser les changements à venir.

Les propositions prennent en compte deux éléments transversaux : le sexe et l'intergénérationnel, et insistent sur la nécessité de créer des tranches d'âge spécifiques de cinq ans. Elles se déclinent en plusieurs axes, notamment :

- la priorité donnée à la sécurité juridique et financière des personnes âgées, notamment en ce qui concerne la protection de leur patrimoine ;
- dans le domaine de la santé, le développement d'habitudes saluaires et de la prévention (en tenant compte du quartier, du logement, etc.) ;
- la participation économique des personnes âgées, étant donné leur fort apport dans la création de la richesse nationale (9 % du PIB en Espagne) ;
- la reconnaissance de l'apport fondamental des personnes âgées pour la société en raison de leur vision, de leur expérience et de leurs connaissances, notamment par toute l'activité de bénévolat et par le biais d'associations, dont il faut poursuivre le développement ;
- l'importance de la formation tout au long de la vie.

Mme CASTRO NIETO insiste sur l'aspect intergénérationnel et la participation de toutes les tranches d'âge dans le but de construire une société plurielle et riche.

Mme CASTRO NIETO, parmi de nombreux exemples d'actions menées en Andalousie, développe deux mesures :

- un réseau de 168 centres de vieillissement actif qui regroupe plus de 600 000 personnes âgées ;
- la carte, un outil simple qui permet d'accéder à des prestations et des services de télé-assistance et autres.

Mme CASTRO NIETO conclut son propos en citant Pablo Picasso, qui déclarait : « Il faut beaucoup de temps pour être jeune. »



## LE CONCEPT DE SILVER ECONOMY

### Le vieillissement comme source d'opportunités

Frédéric SERRIÈRE introduit le concept de « Silver Economy », que vont développer Joseph HILBERT, Directeur de l'Institut du travail de Rhénanie du Nord/Westphalie, Bruno RIVALS, Directeur général du Silverlife Institute, organisme d'étude sur le vieillissement en France, et Alain LABATUT, coordinateur du projet européen People.

Joseph HILBERT définit ce qu'est la « Silver Economy ». La donne économique change avec l'accroissement de la population âgée, dont une forte proportion de personnes très âgées, qui ont des besoins, des exigences et des intérêts spécifiques. Pour parer à la fuite des capitaux de cette population à l'étranger, chercheurs et praticiens ont cherché à convaincre les entreprises du bénéfice qu'il y avait à s'intéresser davantage aux intérêts de la population âgée. Les perspectives de la « Silver Economy », en termes d'emplois notamment, sont très prometteuses. Les trois branches les plus concernées sont :

- le sanitaire et social ;
- l'habitat ;
- les loisirs.

La Silver Economy ne fonctionnera que dans la mesure où de nombreuses personnes âgées s'y investiront et où elles resteront actives à un âge avancé.

Joseph HILBERT récuse l'imputation libérale et capitaliste faite à cette approche. En effet, ces nouveaux produits et services garantiront une meilleure qualité de vie aux citoyens âgés. Par ailleurs, la réussite de la « Silver Economy » ne sera permise que par une participation à parts égales entre le marché, l'État et la société civile.

Joseph HILBERT tient à préciser que cette vision n'est pas édénique. En effet, l'Europe court le risque d'être dépassée par la concurrence internationale (Israël, États-Unis, Japon), contre laquelle la coopération interrégionale sera nécessaire.

Bruno RIVALS tient à effectuer une clarification sémantique de la « Silver Economy ». Il écarte deux façons de la concevoir :

- la simple déclinaison ou adaptation de ce qui existe déjà à la population des seniors ou des « vieux », comme les croisières ;
- la transformation en politiquement correct du marché des vieillissants. Il s'agit le plus souvent d'un marché subventionné de redistribution.

Il y a véritablement « Silver Economy » quand les entreprises essaient de répondre aux besoins réels, avérés, de la personne âgée, que ces besoins soient exprimés ou pas (par exemple la télé-assistance ou les maisons médicalisées). La « Silver Economy » concerne aussi bien le secteur privé que public.

Il liste cing conditions fondamentales pour que se développe la « Silver Economy » :

- une volonté politique ;
- une volonté citoyenne ;
- une volonté d'investissement à long terme par les entreprises ;
- une volonté d'innovation ;
- une volonté de rencontre public/privé.

Alain LABATUT présente brièvement le projet européen « People », programme interrégional qui permet de se rendre compte de l'intérêt croissant de la Commission européenne pour la problématique du vieillissement. Sept régions très différentes y participent.

« People » élargit quelque peu le point de vue habituel de la problématique du vieillissement, en englobant les conséquences du changement démographique. Il prend en compte les changements des structures familiales, l'immigration ou l'émergence de groupes fragiles, eu égard au vieillissement dans la population.

Six thématiques de recherches sont développées :

- la réconciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale ;
- les nouvelles technologies au service de la santé ;
- l'économie des seniors (ou « Silver Economy ») ;
- l'inclusion sociale à travers les nouvelles technologies ;
- l'économie sociale ;
- le renforcement de la société civile et de son organisation.

L'intérêt majeur d'un tel projet réside dans la coopération interrégionale, à travers laquelle les différentes manières de voir, les expériences diverses et les échanges permettent une stimulation, une inspiration et un enrichissement mutuels et complémentaires, par un effet « boule de neige ».

Frédéric SERRIÈRE annonce une démonstration du simulateur d'âge, qui contrefait la perte de l'ouïe, de la vue et de la mobilité à 75 ans. À la question de savoir quelles sont ses impressions, le cobaye, une jeune femme, répond qu'elle se sent très fatiguée et très faible, voit très mal et n'entend pratiquement rien.

La démonstratrice explique que cette combinaison a été développée pour montrer aux industriels et aux créateurs les éléments auxquels prêter attention lors de l'élaboration de produits pour le troisième âge.

Une participante représentant la Maison des Babayagas s'étonne de l'antinomie entre l'image choisie pour illustrer la conférence, « quatre vieux rayonnants totalement faux », et la déchéance dont la jeune femme a fait l'expérience lors de la simulation. Elle met en garde contre le risque d'écarter les personnes âgées autonomes et en bonne santé, sous prétexte qu'elles ne correspondent pas à une gamme du marché.

Frédéric SERRIÈRE souligne que le simulateur est destiné à imiter des personnes âgées avec beaucoup de problèmes physiques, phénomène marginal en Europe. Il estime que l'hiatus entre la

photo représentant la conférence et le simulateur illustre l'hétérogénéité des situations.

Une auditrice livre un court témoignage sur le simulateur, utilisé ailleurs pour aider les soignants de maison de retraite à mieux aborder la personne vieillissante en comprenant leur limitation physique.

## TABLE RONDE

### Les territoires en prise avec le vieillissement

Frédéric SERRIÈRE introduit les intervenants : Marie-France GALBRUN, Conseillère générale de la Creuse, Giovanni UNGARO, chef de projet Assistance à l'autonomie à l'entreprise Legrand, Térésa MUNOZ et David CARMONA RODRIGUEZ, du ministère de la Culture de la région Extremadour, Christof EICHERT, du ministère des Affaires intergénérationnelles, de la Famille, des Femmes et de l'Intégration du *Land* de Rhénanie Nord Westphalie, et Delia BALZER, chef de mission du projet LINGA, label sur l'accessibilité des personnes âgées.

Marie-France GALBRUN rappelle que le vieillissement est dû à trois raisons en général :

- l'abaissement de la fécondité et du seuil de renouvellement des générations ;
- la baisse de la mortalité liée à l'augmentation de l'espérance de vie ;
- l'impact du système migratoire.

La Creuse, région attractive pour les personnes âgées, est surtout touchée par ces deux derniers. Le Limousin est largement concerné par le vieillissement et préfigure la France de 2030. Pour cette raison, il est un territoire d'expérimentation, notamment au sein du Centre de référence nationale Santé à domicile et Autonomie labellisé par le ministère de l'Industrie.

La dispersion de la population française et la décentralisation dans la décennie 1990 renforcent les caractéristiques locales et géographiques de la Creuse, ce qui induit des contraintes d'aménagement du territoire et de satisfaction des besoins. Une étude menée pour essayer de répondre à ces besoins montre que le vieillissement a plusieurs conséquences :

- Le développement des besoins médico-sociaux : la Creuse est bien dotée, mais est-ce suffisant ? ;
- Un revenu moyen des retraites faibles en Creuse, qui va encore baisser à partir de 2020, parallèlement à une augmentation du coût de la dépendance ;
- Une évolution des échanges intergénérationnels, avec une inversion des solidarités, un ralentissement de l'ascension sociale et des tensions immobilières ;
- Le marquage des territoires en fonction des temps forts de la vie : l'emploi en zone urbaine, la retraite et la dépendance en zone rurale. La Creuse illustre la diversité des nouveaux besoins, avec une vie associative riche et une forte demande des services à la personne ;
- Une évolution qualitative et quantitative des besoins en logements, en aménagements urbains, en accès aux bâtiments publics, due à l'aspiration à un cadre de vie privilégié.

Les expériences menées en Creuse offrent quelques pistes de réflexion et des orientations à favoriser :

- la complémentarité des territoires en termes d'organisation et de cohésion sociales ;
- la concrétisation de choix de vie ainsi que la confrontation et l'expression des besoins de chaque génération ;
- le maintien et le développement des activités du territoire, par la qualité de service ;
- en matière d'aménagement du territoire et de logement, la mise en place d'un habitat

adapté : éviter l'étalement urbain, faciliter les déplacements, construire en plain pied, avec le recours à la domotique et les nouvelles technologies de l'information (expérimentation d'un dispositif précurseur, le pack domotique) ;

- en matière d'emploi et de formation, le développement de l'économie de proximité, de la solidarité, et notamment l'aide à la formation des métiers de l'aide à domicile. Le plan de modernisation signé entre l'État, le Conseil général et la Caisse nationale de solidarité préconise entre autres mesures de :

- × créer un statut de l'entreprise de proximité ;
- × subventionner la demande plutôt que l'offre pour éviter les distorsions de concurrence ;
- × favoriser l'affectation de l'épargne à l'économie de proximité ;
- × encourager l'utilisation des nouvelles technologies (ce que fait le Pôle d'excellence rural domotique et santé de Guéret).

Plusieurs modèles de stratégie territoriale appliqués au vieillissement ont été étudiés : les stratégies de la polyvalence, de la spécialisation et de la différenciation. L'approche du Limousin repose sur cette dernière et consiste à intégrer le vieillissement comme une variable particulière du mode de vie du territoire. La logique d'équipement et de marché est moins importante que celles de la gestion sociale et culturelle ; l'acteur principal est la société civile.

Giovanni UNGARO présente l'entreprise Legrand, groupe international, spécialiste mondial des infrastructures de communication électrique du bâtiment, présent dans 90 pays, avec 35 000 collaborateurs (dont 7 000 en France), un chiffre d'affaires de 4 Mds €. Son siège social se situe à Limoges, où se trouve son plus gros centre de Recherche & Développement. Son ancrage dans les territoires limousins est très important.

Depuis quelques années, parallèlement à une approche du développement durable, notamment sociétale, le groupe Legrand a commencé à appréhender les problématiques de la société d'aujourd'hui et de demain. La démographie, phénomène mondial, est le défi majeur. Depuis quelque temps, Legrand travaille sur certains problèmes que pose le vieillissement, notamment sur des solutions de prévention et de sécurisation face aux risques auxquels les personnes âgées sont exposées, par exemple les chutes.

En matière de vieillissement, Legrand a travaillé à un positionnement très clair et très fort sur un certain nombre d'initiatives structurantes, à différents niveaux :

- européen : participation à CompanionAble et à **Robotson <2:19:08>** ;
- national : membre fondateur du Centre national de référence Santé à domicile et Assistance ;
- régional : la particularité du Limousin, deuxième région la plus vieille d'Europe, a été considérée comme un atout (avec un support très fort des politiques). Cet intérêt régional s'est concrétisé par des activités qui ont très vite dépassé le cadre local :
  - × membre fondateur du Living Lab « Autonom'lab » ;
  - × partenaire du **CLINSAM <2:21>** pour la formation des artisans (électriciens), d'autres corps de métier (médico-social) et des usagers aux nouvelles technologies ;
  - × partenaire du Conseil général de la Creuse pour le pack domotique (et bientôt à plus large échelle en Creuse) ;
  - × partenaire du Conseil général de la Corrèze sur une approche télé-assistance

couplant lien social et prévention des accidents à domicile.

Teresa MUNOZ présente Fundecyt. Cet organisme a été créé voici une quinzaine d'années par le Président d'Extremadour, avec la mission de développer économiquement et socialement cette région par le biais de politiques publiques régionales. L'Université de l'Extremadour et des Caisses d'épargne ont été partie prenante dans ce projet. L'Extremadour se caractérise par une densité de population très faible (26 habitants/km<sup>2</sup>), ce qui pose un problème d'autant plus grand que cette région est très peu industrialisée. Pour effectuer ce développement, la technologie et la communication ont été utilisées et l'agriculture y a joué un grand rôle.

L'un des cinq piliers stratégiques décidés voici deux ans et demi concerne le développement économique, avec une prise en compte particulière des soins de santé et du troisième âge.

David CARMONA RODRIGUEZ développe trois projets, qui reposent sur l'emploi de logiciels libres pour améliorer la communication et apporter assistance et formation aux personnes âgées.

- **ADA <2:29:50>** est un service de base, qui tire parti des nouvelles technologies pour l'assistance sanitaire des patients et la communication entre spécialistes afin d'éviter les déplacements inutiles vers les hôpitaux ;
- **SEPA <2:30:29>** est un organisme qui a été créé par le gouvernement régional. Il assure des services pour l'autonomie des personnes âgées qui sont en dépendance, que ce soit au niveau physique ou psychique.
- Le Senior Lab est en cours de construction. Il est situé dans une zone rurale et dirigé par la **SEVIEX**, un centre scientifique privé. Il comprend un Living Lab virtuel. Ce projet est financé par le gouvernement central. Il s'occupe des besoins des personnes âgées et constitue une opportunité pour créer une synergie de repeuplement.

Christof EICHERT rejette le concept militaire et paternaliste de stratégie dans le domaine social. L'État n'est pas un stratège qui ordonne des mouvements aux troupes depuis un monticule, mais doit se positionner en tant que partenaire à parité avec les autres organisations ou groupes concernés. La solution doit être apportée non pas au niveau national ou étatique, mais à l'endroit où le problème se pose, au niveau local. Les partenaires de l'État sont les communes, le marché, les églises, les associations de bienfaisance et les citoyens eux-mêmes. Son rôle doit être d'animer des discussions entre les différents partenaires afin de cristalliser les efforts sur la mission qui les occupe tous, de faire émerger des critères, notamment des critères de qualité, reconnus par tous. L'État n'a plus un rôle de régulateur, mais de partenaire égalitaire.

Christof EICHERT présente deux projets réussis ayant fonctionné sous l'égide d'un État arbitre et catalyseur :

- dans le domaine des institutions financières : création d'une *webline* centralisée afin que puissent s'exprimer les mécontentements des usagers et les abus ;
- dans le domaine des services à la personne de tous types pour le maintien à domicile : constitution d'une liste visée par l'État de personnes, d'institutions et d'entreprises respectant des critères de qualité et tenant compte des réclamations et plaintes éventuelles,

L'orateur illustre la démarche de l'État avec un exemple significatif : la présence d'une population immigrée. Il s'agit d'un public qui sort du contexte habituel de la culture allemande. Comment traiter une population parlant à peine la langue nationale, bien souvent pauvre et qui n'a jamais travaillé ?

L'État doit animer un débat interne à cette population particulière et obtenir un consensus acceptable par la population tout entière.

Christof EICHERT insiste en conclusion sur le fait qu'il existe beaucoup plus de partenaires qu'on ne le croit habituellement et qu'il suffit de les aborder de manière égalitaire pour résoudre beaucoup de difficultés.

Delia BALZER présente un label de qualité pour la grande distribution, basé sur 60 critères visant à vérifier la compatibilité de produits et services avec le grand âge (l'absence de barrière pour faciliter l'entrée des chaises roulantes ou landaus, la taille des caractères ou des prix, etc.). Ce label a été développé avec l'association de la grande distribution en Allemagne et en collaboration avec les associations du troisième âge. La Basse-Saxe en est la région pilote. L'organisme dont fait partie Delia BALZER forme des testeurs, représentants des personnes âgées, concernant les critères, qui se rendent ensuite anonymement dans les magasins intéressés par le label. Ces derniers obtiennent un autocollant prouvant leur conformité, et des contrôles réguliers visant à vérifier leur qualité sont effectués. Il ne s'agit pas d'une solution isolée : le logo a vocation à être présent dans toute l'Allemagne dès l'été 2010. Les consommateurs pourront trouver les commerçants affiliés sur internet.

### Débat

Frédéric SERRIÈRE propose que la salle expose questions et commentaires avant que le débat sur les stratégies locales ne soit engagé.

Un auditeur (Écosse) pose une question liée à l'employabilité des personnes entre 60 et 65 ans. Il met en avant l'écart important entre l'âge de la retraite et l'âge du décès, et demande si, dans le contexte actuel de récession, il existe des stratégies pour encourager les individus à travailler plus longtemps.

Frédéric SERRIÈRE signale à l'intervenant qu'un atelier spécifique est consacré à cette question. Il veut savoir quelle politique publique serait à mettre en place en priorité en matière de vieillissement.

Pour Giovanni UNGARO, une politique publique d'habitat en faveur du maintien à domicile est indispensable. En effet, les logements et l'environnement des personnes âgées sont, de manière générale, vétustes et mal adaptés.

Teresa MUNOZ souligne que la politique réclamée par Frédéric SERRIÈRE est déjà en cours dans l'Extremadour : un service d'assistance est mis en place pour couvrir cet immense territoire, afin que tous les habitants y aient accès. Cette assistance s'étend sur un large éventail de services différents.

Christof EICHERT doute qu'une telle « solution miracle » existe. Il plaide pour réunir tous les partenaires afin que des compétences se mettent en place. Il souligne le besoin d'adopter une nouvelle conception de l'État. Les solutions doivent émerger de la société civile.

Pour Marie-France GONDRUN, l'essentiel est de se mettre à l'écoute des demandes des personnes âgées plutôt que de proposer des services dont ils n'auraient pas décidé. Les seniors doivent être considérés comme des acteurs à part entière de la vie économique.

Dans la salle, Odile PLAN (France), qui représente le projet « Or gris » du programme « Leader », abonde dans le sens de l'intervention précédente. Elle ajoute qu'il faudrait aider les nouveaux

retraités qui sont désemparés à passer d'une forte activité à une vie inactive et qui aimeraient participer à la vie de la communauté.

Une autre intervenante (France), dont l'intervention a été très appréciée, souligne que la seule solution à la vieillesse consiste dans l'autonomie et que c'est à l'usager de choisir comment vivre sa vieillesse. Elle établit quatre dangers qui guettent les personnes âgées :

- la récupération du thème de la vieillesse de la part du pouvoir politique ;
- le pouvoir médical qui a intérêt à faire croire que la vieillesse est une pathologie ;
- la marchandisation du « encore vivant » ;
- la sollicitude et la compassion envers les gens âgés, attitudes infantilisantes.

L'oratrice souligne le rôle important qu'ont joué les personnes âgées dans la construction de la société actuelle, notamment du service public, dont des pans entiers sont détruits en ce moment. Elle appelle les personnes âgées, qui sont les « gardiens de la République », à construire une vieillesse libertaire.

Un intervenant (Espagne) insiste pour mettre davantage l'accent sur l'aspect moral de la vieillesse que sur la technique, qui oublie les émotions et les désirs des personnes âgées. Il incite les générations encore jeunes et les territoires européens à lutter pour construire une nouvelle société où les personnes âgées pourront vivre.

Une autre intervention souligne la nécessaire prise en compte de la parole des personnes âgées, qui doivent être acteurs de leur vieillesse, acteurs tant économiques que politiques. Il revient aux seniors d'avoir la parole en la matière.

Francesca SCOCCHERA, qui représente une entreprise privée gérant des services sociaux en direction des personnes âgées à domicile, demande si c'est une politique publique qui va investir pour établir une meilleure formation et un meilleur contexte de travail pour les travailleurs dans cette branche.

Christof EICHERT met l'accent sur le fait qu'il appartient à l'État de rétablir l'égalité des chances.



## DESIGN ET MÉTATENDANCES EN 2030

Zuzanna SKALSKA définit le design de produit comme la réflexion sur le développement stratégique de nouveaux produits. Pour anticiper l'avenir et les produits qui seront utilisés dans 20 ans, il est nécessaire de changer de perspective. En effet, ce que nous voyons n'est pas *vrai* : il existe des conceptions différentes de ce qui est important selon les pays et les cultures.

### La vieillesse : un problème d'anticipation à quel terme ?

Il semble à Mme SKALSKA que la façon dont la problématique de la vieillesse est envisagée est mal posée. Elle définit trois générations de personnes âgées :

- la première génération (l'actuelle population de personnes âgées) ;
- la seconde (les personnes qui entrent en ce moment dans la cinquantaine) ;
- et la troisième (les individus qui ont entre 30 et 45 ans aujourd'hui).

Les mesures et les réflexions des divers intervenants sur la vieillesse prétendent s'intéresser aux personnes âgées de 2020, c'est-à-dire à la troisième génération. Elles portent sur la taille des caractères, une formation plus importante, des informations sur les nouvelles technologies, mais les trentenaires et les quarantenaires d'aujourd'hui n'ont pas besoin de cours sur Internet. En fait, les responsables politiques réfléchissent en ce moment à des initiatives en direction de la population âgée d'aujourd'hui, non de celle de 2020. Il fallait parler de la « Silver Economy » (celle dont les intervenants parlent aujourd'hui) dans les années 1960, lorsqu'a été introduit sur le marché le concept de vieillesse.

Mais à un niveau plus général, il est nécessaire de réfléchir à ce dont les 30-45 ans auront besoin dans 30 ans. Les Japonais considèrent cette « Silver Economy » comme un tsunami, car dans un proche avenir, auront lieu des changements tels que nous ne pourrions pas reconnaître le monde d'aujourd'hui.

### Les différents niveaux de tendance

Zuzanna SKALSKA expose différents niveaux de tendances : les tendances actuelles (ce qui se passe dans la mode et ce qui est produit par l'industrie en ce moment), les tendances auxquelles réfléchissent les entreprises et qui prendront effet dans 10-15 ans et les « mégatendances », dont s'occupent les gouvernements. Ces « mégatendances » ne recouvrent rien de plus que les nouvelles quotidiennes des médias concernant la société, la politique, l'économie, la technologie et l'environnement. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'inventer ni de développer de nouvelles technologies, mais de les mettre en place : les matériaux du futur existent déjà. Toutes les entreprises ont déjà mis au point ce qui sera utilisé dans l'avenir (NASA, ESA, Rossignol, Décathlon, la Défense, etc.).

### Les tendances en 2030

Pour ce qui est des nouveaux seniors, c'est-à-dire de la troisième génération de personnes âgées, des changements majeurs dans le système de santé sont anticipés : le système reposant sur la prévention, la maladie sera de la responsabilité et à la charge de l'individu. Des cliniques pour « drogués d'Internet » verront le jour. Internet sera partout et le luxe consistera à payer pour pouvoir s'en déconnecter. Les individus posséderont un avatar. La politique va changer ; un G 4 gouvernera le monde, composé de la Turquie, du Japon, de la Pologne et du Mexique, comme l'annonce George Friedman dans *The next 100 years*. La famille continuera d'être une valeur pour le marketing, dans

une acception étendue (notamment aux personnes que nous fréquentons à notre travail). Les entreprises feront tout pour faciliter l'accès des individus à un monde devenu extrêmement complexe. L'accent sera mis sur la « communication » entre l'individu et le produit. La définition du mot « luxe » changera encore une fois, sachant que les personnes âgées sont fidèles aux marques et aux services, et qu'elles sont plus exigeantes que les populations plus jeunes. Un « chic de récession » verra le jour. Tout sera du design. Le jardinage deviendra un luxe, et l'accent sera mis sur l'air, tout le monde devant disposer de son propre air (balcons, etc.).

## RESTITUTION DES ATELIERS ET DES DÉBATS

Présidée par Gérard VANDENBROUCKE, Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

### *Quelles stratégies locales européennes pour développer l'autonomie ?*

#### Atelier n°3

*Agevillage.com est un site d'informations, conseils et services destiné à l'entourage des personnes âgées dépendantes. Il est accompagné de Agevillage.pro.com destiné aux professionnels de la gérontologie.*

Selon Annie De VIVIE, Fondatrice du site « Agevillage.com » et rapporteur du 3<sup>ème</sup> atelier « Stratégie locale et européenne pour développer l'autonomie », il est difficile, dans un tel atelier, de réfléchir selon un concept stratégique global, dans la mesure où les expériences locales présentées sont extrêmement variées.

Du fait d'une démographie galopante, la question de l'autonomie va s'imposer de façon urgente à divers niveaux étatiques et décisionnels. Avoir 100 ans d'espérance de vie pour des enfants nés aujourd'hui est une révolution de la longévité devenue une réalité. Il va falloir inventer un moyen de faire « vivre ensemble » quatre, voire cinq générations. Parallèlement, la notion de métier va changer. Stratégiquement parlant, la problématique de la transversalité des métiers, du « prendre soin » doit prendre le pas sur le « soin » pur.

Durant cet atelier, la question de l'autonomie a été très bien posée. Il est important de poser à l'ensemble des citoyens les questions suivantes : « Comment veulent-ils vieillir ? », « Comment veulent-ils avancer en âge ? », « Qui va définir ces politiques avec lesquelles il va falloir vivre ? ».

Les premiers concernés étant les citoyens, il leur revient d'apporter une réponse à ces questions.

#### De la question de stratégie à la notion de réponse du plan d'aide

L'évaluation de la stratégie et de l'autonomie n'a pas trouvé de réponse réelle à travers les interventions.

En France, par exemple, il existe des outils d'évaluation de l'autonomie donnant accès à une prestation d'aide. En parallèle, existent des démarches qualité qui donnent accès aux indicateurs qualité des services d'aide. Aujourd'hui, on ne peut que constater l'absence, au niveau de l'Europe, de référentiels sur lesquels les spécialistes pourraient travailler de manière transversales et qui pourraient donner accès à des droits universels et ce, quel que soit l'âge.

#### *Comment faire face à une situation de manque d'autonomie ? Exemple.*

La Région espagnole de l'Estramadur a mis au point une forme de guichet unique qui assure une évaluation personnalisée de la situation, y compris quand la personne concernée atteint des niveaux de pathologie lourds. Ce guichet unique permet de coordonner un plan d'aide et une mise en relation avec les différents acteurs locaux. L'Espagne a parfaitement défini le problème de la connaissance mutuelle et de la transversalité des métiers concernés. En appréhendant et unissant les offres, en les évaluant et en les identifiant, il est possible d'en coordonner l'ensemble.

### Coordination et formation

L'intervention de M. GROCHE sur la formation pluridisciplinaire et ce nouveau métier qui apparaît globalement sous la notion de « *care-manager* » permet de constater que le « *care-manager* » peut être un interlocuteur de la famille et de la personne qui vit la perte d'autonomie. Le *care-manager* se révèle l'interlocuteur et l'organisateur des différents partenaires locaux qui intervient également sur le choix des services : maintien à domicile, maison de retraite, etc.

La Suède a démontré un nouveau service expérimenté sur le terrain : un service communautaire où se mettent en place de nouveaux types d'hébergements plus collectifs, réellement communautaires, associatifs, à but non lucratif, même si les prix d'accès restent prohibitifs. Néanmoins l'ensemble du système redistribue les services, de la manière la plus équitable et la moins onéreuse possible pour les personnes âgées. Cet exemple démontre que, politiquement, rien n'est jamais figé. Voici une vingtaine d'années, la Suède a fait partie de ces pays qui ont voulu mettre fin à la notion de « maison de retraite ». Or, à ce jour, la Suède revient à une notion d'habitat collectif communautaire.

### Pourquoi le marché de la télé-assistance est-il bloqué en France ? Pourquoi enregistre t-on si peu d'abonnés ?

Cela peut varier selon les territoires. Certains ont mis en place une véritable politique d'accompagnement de mobilisation du service :

- démarche vers l'utilisateur ;
- soutien régulier ;
- mise en relation avec l'utilisateur.

L'utilisateur devient abonné et renouvelle son abonnement.

En conclusion, un service technologiquement froid et stigmatisant ne fonctionne pas.

### De véritables stratégies locales sont à mettre en place pour assurer le développement effectif de nouveaux marchés.

Ce jeu d'aller-retour entre les politiques nationales et locales en est à ses débuts. La « Silver Economy » est actuellement envisagée avec une certaine distance. La notion de consommateurs âgés est encore éloignée des modes de fonctionnement locaux et européens, dans la mesure où le consommateur âgé ne s'est pas encore structuré comme un vrai pouvoir et un acteur essentiel de l'économie.

En France, un manque de représentativité des gens âgés dans toutes les instances de l'Etat est notable. Il existe pourtant un Comité National des Retraités et des Personnes Agées qui se décline, en régions, en un Comité Régional des Retraités et Personnes Agées, et dans les départements, sous la forme d'un CDRPA. Néanmoins il est clair que les acteurs appartenant à ces structures ne sont pas associés aux décisions, leur avis n'est pas écouté. Il est nécessaire que ces consommateurs de demain adoptent un positionnement fort qui leur permettra d'agir face aux problèmes de l'Economie.

Le consommateur âgé n'est pas un consommateur qui n'est qu'un senior en pleine forme, riche et prêt à dépenser en permanence, ; il est aussi une personne qui peut avoir des difficultés économiques. Sans tomber dans une vision totalement angélique de la « Silver Economy », une image plus négative de la vieillesse due à sa paupérisation, il faut admettre les réalités sur les cinq générations sur le point de se côtoyer, ainsi que les éventuelles difficultés économiques que peuvent vivre certaines générations.

Le collectif « Une société pour tous les âges » s'apprête à mettre en ligne, sur son blog, des expertises autour de la notion de « 5<sup>ème</sup> risque ».

La France n'est pas encore allée jusqu'à la réflexion profonde telle que menée en Allemagne ou au Japon, portant sur la mise en œuvre d'un véritable financement de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Or, le Président de la République l'a annoncé : le débat va avoir lieu.

Il est vital que les citoyens de tous âges y participent et s'en emparent, afin de déterminer ce que seront les outils d'évaluation de demain. La question : « *Qui évalue quoi et avec quoi ?* » peut entraîner ultérieurement un problème lié à l'aide ou aux droits auxquels chacun pourrait dans l'avenir avoir accès. Derrière le financement de toutes ces aides et de tous ces plans d'aide souhaités les plus qualitatifs, les plus diversifiés et les plus technologiques possibles, se révèle l'exemple vraiment intéressant de la communication intergénérationnelle.

\* \* \*

*Favoriser l'emploi et le volontariat des seniors en Europe*

Atelier n°1

*Empirica est un cabinet de conseil se concentrant sur le développement de concepts, l'application et le développement de nouvelles informations et technologies de la communication et la société de l'information.*

Werner B. KORTE, Directeur général d'Empirica (Allemagne) estime que, dans la mesure où sont enregistrées de moins en moins d'entrées d'actifs sur le marché du travail, il est essentiel d'utiliser au mieux les connaissances et les compétences des travailleurs plus âgés, notamment les personnes de 50 ans et plus qui n'ont pas d'eux l'image de seniors.

La situation des plus de 50 ans est différente en Europe et en France.

Il est dramatique de constater que les entreprises françaises essaient par tous les moyens de se « débarrasser » de leurs travailleurs les plus âgés, à partir de 45 ans, au lieu de les maintenir comme étant une partie intégrante de la force de travail. Les entreprises françaises semblent penser que les compétences déclinent avec l'âge, ce qui est absolument erroné. Une plus grande attention devrait être consacrée aux entreprises qui emploient des seniors. Les seniors apportent l'avantage non négligeable de transmettre leurs expériences et leur savoir.

En 2009, le nombre des retraites anticipées a diminué – un fait encourageant qui peut laisser espérer une remotivation du marché de l'emploi au profit des seniors. M. le représentant du ministère du Travail a souligné le faible niveau d'emploi des seniors, en France, comparativement au niveau européen en net progrès. La France a devant elle un vaste chantier pour décourager les retraites anticipées à travers des accords sectoriels pour l'emploi des 50 ans et plus.

En 2005, un texte de loi est passé, mettant en place une réduction d'impôts pour les entreprises qui emploient des personnes de plus de 50 ans. Jusqu'alors, les entreprises avaient adopté une politique de quasi-élimination de ses personnels les plus âgés. Force est de constater que la mise en place du texte de 2005 a permis d'entrouvrir les portes des entreprises à l'emploi des plus de 50 ans.

Catherine GINER, représentante de l'entreprise Vinci, a démontré par l'exemple qu'il est possible de poursuivre une activité dans des conditions de travail difficiles après 50 ans. Vinci emploie essentiellement de travailleurs manuels. Pour maintenir une main d'œuvre âgée en activité, Vinci a mis en place des programmes d'aide visant à la transmission des savoir-faire et des compétences

vis-à-vis des employés les plus jeunes. Vinci a également mis en place des bilans de santé pour permettre à des travailleurs manuels de plus de 45 ans d'avoir un suivi de santé qui leur permette de poursuivre leurs activités professionnelles.

Henri-Claude MOINE a, pour sa part, présenté les activités de son association, soulignant l'importance du travail bénévole qui assure aux retraités le maintien d'un lien social.

Enfin, Paula FITZSIMONS, a présenté un projet proposé par le Sénat et se traduisant par une organisation de surveillance des entreprises et des activités des seniors de plus de 50 ans. Le but est d'encourager les seniors à créer leur propre entreprise et à tisser des liens avec de jeunes entrepreneurs. Le projet vise également à inviter les seniors à investir financièrement dans des entreprises créées par des jeunes et à apporter une forme de tutorat.

\* \* \*

## *Bien-être et bien vieillir en Europe*

### Atelier n°2

*JyPée Organisation et Management accompagne les organisations dans la réussite durable de leurs projets. La réussite des démarches repose sur la prise en compte concomitante des dimensions collective et individuelle des projets : l'accompagnement des personnes et leur organisation*

*Les démarches sont basées sur une approche systémique de l'appréhension des besoins dans leur globalité, en prenant en compte toutes les composantes de l'environnement.*

Bénédicte VANDEWEGHE, Consultante Expert JyPée Organisation et Management en projets de santé et spécifiquement dans les projets des territoires, rappelle que les quatre intervenants de cet atelier ont présenté leur vision de la problématique du bien-être et du bien vieillir.

Françoise BOUCHAYER, chercheuse au CNRS, a présenté une vision issue des recherches du secteur de l'offre de soins primaires portée par les professionnels de santé que sont :

- les médecins généralistes,
- les infirmières,
- les masseurs-kinésithérapeutes.

Dans les travaux sur la prise en charge du vieillissement, le secteur libéral de l'offre de soins est très rarement évoqué. Pourtant, ces professionnels de santé sont responsables d'une grande partie de la prise en charge des 85 % des personnes de plus de 70 ans vivant à domicile.

L'offre de soin en direction des personnes âgées à domicile fonctionne bien, mais néanmoins, trois types de tensions peuvent être évoquées :

- Les modes de rémunération. La prise en charge coûte cher. Ce sont des personnes aux pathologies lourdes qui ont des besoins divers, variés et importants. Cette prise en charge peut parfois entrer en contradiction avec les modalités de rémunération des professionnels de santé à l'acte ;
- Les évolutions de la question des visites à domicile. Au travers des expériences des trois catégories des professionnels de santé, on constate une contradiction entre le discours du maintien à domicile et la réalité. Les professionnels sont de plus en plus réticents à prendre en charge les patients à domicile et notamment les médecins généralistes, accompagnés en cela par les lois et les accords entre les Caisses d'Assurance Maladie et les professionnels de santé pour limiter ces visites à domicile. Il existe une contradiction

entre le besoin de cet accompagnement à domicile et la volonté de réduire ces visites ;

- La concurrence éventuelle liée à l'âge entre les patients. Il est de plus en plus difficile pour un professionnel de santé de premier recours de prendre en charge des personnes âgées. Phénomène qui peut engendrer un risque de difficulté d'accès aux soins. Sans entrer dans la discrimination, il est devenu indispensable de réfléchir à cette question.

#### Deux pistes d'analyse se dégagent :

- Il ne faut pas dénoncer un propos normatif entre les bons professionnels de santé qui accepteraient de prendre en charge les personnes âgées et les mauvais professionnels qui sélectionneraient leur client. Néanmoins, le problème existe sur le terrain et il doit être posé.
- Les métiers de soins de premiers recours sont aujourd'hui difficiles à tenir. Il est nécessaire d'aménager la supportabilité au quotidien de ces métiers et leur durabilité. Le comportement du patient âgé vis-à-vis du professionnel de santé peut jouer sur la supportabilité et la durabilité de ce métier.

Laurent BILLONNET, en tant que représentant de l'Université de Limoges, a présenté la place que souhaitait prendre l'Université et les outils développés sur la thématique de l'autonomie et de la dépendance, en exposant le contenu de la licence professionnelle mise en place en partenariat avec le Pôle domotique et santé de Guéret.

Il a insisté sur l'originalité de la transversalité des enseignements dispensés dans cette licence, qui touchent les sciences managériales, le médico-social, le social et l'éthique. Laurent BILLONNET a également évoqué l'importance de la domotique avec les compensations de perte d'autonomie qu'elle induit et les nouvelles technologies et l'habitat. L'enjeu majeur de cet enseignement est l'ouverture vers l'international. La volonté d'internationaliser ce diplôme est l'une des conditions de sa réussite. Cet esprit d'ouverture permet à l'Université de Limoges de travailler avec le Danemark, La Norvège, la Russie, le Québec, le Portugal.

Un échange spécifique a été mené sur les particularités de la prise en charge médicale en milieu rural. Dans certains territoires français et européens, il s'agit actuellement d'une problématique atypique qu'il sera nécessaire de prendre en compte pour l'avenir.

Deux expériences ont été présentées à ce titre :

- L'impact de l'activité de Présence Verte qui est un système de télé-assistance à domicile touchant 70 000 personnes abonnées en France ;
- Une présentation d'ateliers thérapeutiques en milieu rural.

## DESIGN & MÉTATENDANCES EN 2030

Présentation de Zuzanna SKALSKA, Expert Vanberlo (Pays-Bas)

Les thèmes de la communauté ont été largement abordés durant les débats. L'être humain possède un instinct grégaire qui le pousse à se rapprocher de son prochain. Craintif par nature, il se protège néanmoins de ses congénères. Ce qui explique sans doute le développement des réseaux sur Internet, qui offrent à la fois une ouverture sur des communautés tout en se sentant en sûreté. Internet permet à l'être humain de se connecter selon son bon vouloir, de communiquer avec une société fondée sur la connaissance encore similaire à celle des années 1990. Ce qui semble le plus effrayer l'être humain est d'aborder une nouvelle forme de société de « réseautage », de « networking ». L'Université de Boston vient de créer « la science des réseaux », basée sur une forme de légende urbaine : « les six degrés de séparation ». Ceux-ci pourraient être résumés par l'histoire très classique du « peintre qui peint le peintre en train de peindre le peintre dans la toile, etc. ». Cette « légende urbaine » raconte que « nous connaissons tous quelqu'un qui connaît... ». Chaque humain fonctionne en accord avec son univers et son entourage. La rencontre des individus permet la création des réseaux.

Or, la technologie Internet nous met devant le problème du choix. Ce choix se répercute sur les entreprises. A titre d'exemple, Air France a mis en place un système d'identification radio pour les bagages. Ces derniers communiquent entre eux et entrent en interaction avec l'ensemble des services entourant le déplacement des passagers. Ainsi, le bagage est associé avec le numéro du siège de son propriétaire, l'heure l'arrivée du vol, le suivi du déplacement en train, en bus, ou autre. Ce sont toutes ces interactions qui permettent de créer un réseau de services. Ces services ne sont pas le fruit du hasard. Ils ont été créés par des designers créatifs visant à développer toute la substance du service de base purement logistique, qui se limitait à l'origine à emmener un passager d'un endroit à un autre.

Cet exemple permet d'analyser les tendances des communautés du futur. Ainsi, demain, les émotions seront sous très haute surveillance. Il existe déjà une expérimentation, développée entre la société Philips et la banque **AB Amro**, sous forme d'un bracelet qui surveille les émotions des banquiers, afin d'éviter que le phénomène de stress porte l'humain à prendre des décisions inadéquates et à l'obliger de rester maître de ses émotions.

### La féminisation dans les années 2030

Nous sommes loin des « chiennes de garde » qui brûlaient leur soutien-gorge dans les années 1960. Il est évident que les femmes prennent de plus en plus d'espace en matière d'entrepreneuriat, de politique et de dirigisme. Leur durée de vie est incontestablement plus longue que celle des hommes. Dans certains centres urbains, les femmes sont particulièrement présentes et nombreuses. Une féminisation totale de certains secteurs est de plus en plus envisagée, notamment dans le domaine de la santé où un grand nombre d'étudiants diplômés sont désormais des femmes.

Nombre de magazines d'actualité soulignent l'importance des femmes à travers le monde. Le numéro de septembre de *Newsweek* présentait une couverture consacrée au « Facteur femme ». Ainsi, chez Volvo, une équipe de 14 femmes a développé un *concept car* résolument différent des conceptions masculines traditionnelles, incluant des accessoires jusque-là inimaginables et « inimaginés ». Lorsque les chefs de projet sont des femmes, leur approche technologique de la matière et des matériels est plus logique, plus approfondie et plus complète. Il est intéressant de constater que la sensibilité humaine est en train de s'équilibrer entre les sexes.



### Les grandes tendances de la santé

La santé est au cœur de notre quotidien. La nourriture et sa qualité sont devenues des thèmes primordiaux. Le système de santé fait partie du débat journalier. La responsabilité de la santé humaine est entre nos mains, une responsabilité qui se traduit par ce que les magazines nomment « l'industrie du bien-être ». L'industrie du bien-être passe aussi par tous les systèmes de surveillance de la santé. Phénomène de mode ou sujet pointu, ces petits appareils qui nous surveillent sont désormais entrés dans la vie quotidienne sous forme de capteurs de biorythmes. Nombre de personnes s'équipent dans les transports d'écouteurs qui les mettent à l'abri des bruits ambiants. En fait, plus les communautés et les réseaux se développent, plus l'humanoïde se réfugie dans une sorte de cocon d'isolement et de tranquillité.

### L'évolution de l'habitat de demain

Il faut cesser de penser l'habitat comme un lieu personnel. Les tendances futuristes amènent l'habitat vers des espaces plate-forme, sans compartiment, à tendance communautaire, qui élimine le souci de la personnalisation. Ce qui est valable pour l'habitat l'est pour la voiture. De plus en plus, le co-voiturage se développe. La tendance va vers la performance humaine, et pour ce faire, les designers tirent vers des technologies communautaires visant à effacer la personnalité de chacun au profit des ensembles. Ainsi, la cuisine et le salon tendent à devenir une pièce unique. La cuisine va devenir la table où nous mangerons. La cuisine de nos grands-mères veut disparaître au profit d'une nourriture différente, visant une fois encore à améliorer la performance humaine et la santé au détriment de la personnalité. La salle de bains et la chambre vont se fondre pour ne plus faire qu'un. Les habitudes de nettoyage vont changer également. L'eau est bien trop précieuse pour nettoyer des vêtements et ces derniers seront « lavés », selon un projet conceptuel présenté conjointement par Unilever et Bosch, avec des ions. Les tissus vont évoluer avec des matières nouvelles conçues pour « rajeunir » au fil des utilisations.

Le décor de la maison va s'habiller en 3D, s'imprégner de nano-parfums, le tout dans un *look* très nature. Thomas LIBERTINI a ainsi présenté un vase fabriqué par des abeilles – un projet né en association entre une université technique et une université agricole. Les projets de design de demain doivent s'inscrire dans un objectif naturel. Il ne s'agit plus de laisser pousser des arbres de plein vent, l'arbre doit avoir la forme exacte que le designer lui aura attribuée.

### La santé émotionnelle passe par la sexualité

Si on parle de santé, on ne peut oublier la santé émotionnelle. La société Philips a réalisé de nombreuses recherches sur la santé pro-active, dont il ressort qu'un individu qui n'a pas d'activité sexuelle régulière présente un déséquilibre hormonal avec un risque certain pour son état de santé.

## REMISE DU PRIX EUROPEEN du concours de bonnes pratiques

Le prix européen du concours de bonnes pratiques a été remis par Monsieur Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin, le Dr Vera GERLING, Chef de Projet Land de Rhénanie du Nord Westphalie (Allemagne) et Monsieur Michel VERGNIER, Député-Maire de Guéret, qui a été l'heureux lauréat du précédent concours à Séville.

*Ce concours récompense une initiative européenne innovante, menée par une structure publique ou privée, particulièrement exemplaire et qui peut être dupliquée dans d'autres régions avec un impact positif sur les seniors.*

L'avantage d'un réseau est qu'il permet les échanges et d'appréhender la qualité des projets présentés ainsi que leur aboutissement.

Trois prix ont été décernés dans trois catégories :

- Première catégorie : « *Quelle stratégie pour favoriser l'emploi et le volontariat des seniors ?* » ;
- Deuxième catégorie : « *Bien-être et mieux vieillir* » ;
- Troisième catégorie : « *Quelle stratégie locale pour développer l'autonomie ?* ».

\* \* \*

### Prix de la première catégorie « *Quelle stratégie pour favoriser l'emploi et le volontariat des seniors ?* »

Il est attribué au projet « *Réaliser votre potentiel* », de l'Université de Strathclyde, l'Institut d'Étude des seniors au Royaume-Uni.

Ce projet a permis à des gens âgés de 50 ans et plus de retourner à l'emploi grâce à un programme de développement. Pour ce faire, une approche alternative a été suivie. Plutôt que de se pencher sur le type d'emploi que les candidats souhaitent, il leur est demandé ce qu'ils voudraient apprendre. Ce projet est conçu pour leur permettre de développer leur potentiel et leurs compétences. Le projet a porté sur un groupe de personnes, victimes des récessions des années précédentes, qui recevaient des subventions pour des incapacités diverses et qui étaient sorties du marché de l'emploi parfois depuis plus de 15 ans. 45 personnes ont été formées à travers un programme personnalisé de huit semaines incluant : un soutien par leurs pairs, des groupes de réflexions pour reconstruire leur estime d'eux-mêmes. En trois mois, six d'entre eux ont retrouvé un emploi et plus de 20 personnes ont pu suivre un apprentissage.

Le projet est encore en test avec d'autres groupes d'adultes au chômage pour définir les approches nécessaires en vue de permettre à des personnes âgées sorties de l'emploi depuis longtemps de reprendre une activité qui leur est financièrement indispensable.

\* \* \*

Prix de la deuxième catégorie  
« *Bien-être et mieux vieillir* ».

Il est octroyé à la Caisse d'Assurance Maladie de la Creuse pour « *l'Atelier Équilibre* ».

Ce projet vise les personnes de plus de 65 ans en leur offrant des cours et des exercices afin de développer leur bien-être, des programmes pour leur éviter les chutes et améliorer leur nutrition. Ce programme, qui a démarré en 2001, a permis à plus de 1 000 personnes de participer à ces classes à travers des travaux pratiques, physiologiques et psychologiques.

La Creuse étant une région rurale, la participation des personnes âgées n'a pas été sans difficulté, d'autant plus que la CAMC s'adressait à des personnes qui n'avaient jamais fréquenté de salle de sport. Si la démarche s'est avérée complexe et longue afin de persuader les membres des associations de personnes âgées du bien-fondé du programme qui leur était destiné, les résultats sont probants. C'est sur le modèle des « *Ateliers Équilibre* », mis en place par les médecins généralistes, gérontologues et professeurs de sport à l'Université de Dijon, que le projet a vu le jour.

Une évaluation d'amélioration de la fonction d'équilibre des personnes âgées a été réalisée à l'entrée du programme, puis à son issue, dix semaines plus tard. Il en ressort que les bénéfices tirés du programme s'inscrivent dans la durée, d'une part au terme des trois mois, mais également au-delà de six mois. 98 % des participants expriment des bénéfices sur le plan à la fois physique, moral et psychologique à l'issue des « *Ateliers Équilibres* ».

\* \* \*

Prix de la troisième catégorie  
« *Quelle stratégie locale pour développer l'autonomie ?* »

Il est remis au Senior Forum Concept Global de l'Institut Technologique de Suède.

Ce projet a identifié de nouvelles coopérations pour construire et financer des maisons de retraite. Les personnes âgées elles-mêmes ont été incluses dans le processus de planification, caractéristique très positive de ce projet. Cela permet à ces personnes de rester chez elles en les aidant *via* des services spécifiques et un soutien technique si besoin. Le modèle de « *maisons coopératives* » est transférable et sera développé dans un certain nombre de villes suédoises.

Le projet a débuté avec des entreprises privées, des contacts sur certaines villes et notamment à Stockholm, et des organisations de personnes âgées. Il a été établi à partir des besoins des personnes âgées.

*Le Président remercie les membres du Jury, le Cabinet Empirica Land de Rhénanie du Nord Westphalie et le Pôle Domotique de Guéret pour clôturer cette journée riche d'enseignement.*